[illegible] agricoles, avec l'éligibilité de la femme ;

6° Révision de la loi sur les accidents du travail, dans le sens indiqué par les décisions des Congrès et indiqué dans les délibérations du Conseil général du Nord (vœux déposés en séance du septembre 1910, et adoptés en 1911) ;

7° Retraite ou assurance ouvrière à la charge de l'Etat et à 55 ans ;

8° Extension de la législation du travail à tous les travailleurs, sans distinction de sexe ni de profession ;

9° Fermeture des services de la Grande d'Armes, en sure de Lille, à six heures du soir.

En réponse aux déclarations de M. Coolen, M. le Préfet déclare qu'il ne manquera pas de transmettre ces revendications aux pouvoirs publics.

— Je comprends, ajoute-t-il, qu'il faut à l'ouvrier plus de bien-être, mais je ferai remarquer que le gouvernement se livre tout entier à cette tâche. Vous n'ignorez pas notamment que la limite d'âge de la retraite a été récemment abaissée à soixante ans et cela du minour à 55 ans. Tout se fait progressivement. Quant à la loi sur le repos hebdomadaire, je m'en préoccupe personnellement.

Au nom des agents révoqués de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, M. Hochedez, secrétaire général du groupement, présente leurs revendications :

1° Leur réintégration ;

2° Loi de rétroactivité, demandant que cette loi soit homologuée dans le plus bref délai. ;

3° Commission de réforme (article 28 de la loi des retraites, qui exige que le personnel soit avisé des élections trois semaines au moins avant la date du vote).

4° Retraite des révoqués.

M. le Préfet déclare à M. Hochedez qu'il soumettra cette question à la bienveillance de M. le Ministre des Travaux Publics.

— La plupart des révoqués, interroge M. Trépont, sont casés ?

— En effet, répond M. Hochedez, mais leur situation est loin d'être la même !

M. Dujardin vient à son tour présenter, au nom du Syndicat des Transports, les revendications de la corporation :

1° Le repos du dimanche ou une compensation ;

2° Suppression du travail de nuit ;

3° Stricte observation des règlements sur l'ouverture et la fermeture des gares ;

4° Obligation de la part des entrepreneurs de respecter les statuts du cahier des charges.

Enfin M. Vandorme, au nom du Syndicat des employés du commerce, demande :

La stricte observation de la loi sur le repos hebdomadaire ; la suppression des réfectoires patronaux ; la suppression des contrats féonins, particulièrement pour les livreurs de café, auxquels les patrons interdisent l'exercice de leur métier après renvoi.

M. Vandorme insiste particulièrement sur les dérogations et démontre en citant quelques exemples, que maintes d'entre elles sont injustifiées.

— Il existe certaines catégories, répond M. Trépont, où les dérogations sont nécessaires et le Conseil d'Etat fut frappé, à un moment donné, de réclamations de commerçants qui, livres en mains, purent prouver qu'ils couraient à la ruine. Toutefois, j'est avec empressement que je vais m'occuper des cas que vous venez de me signaler.

UN MEETING

De la Préfecture la délégation et le cortège se sont rendus à l'estaminet de la « Petite Banque », rue de Béthune, où M. Coolen a rendu compte de l'entrevue.

Après lui M. Bondues fit un chaleureux appel en faveur du syndicat, puis parla de la situation des carrossiers en grève.

A LA MAIRIE

Le Syndicat des travailleurs municipaux de Lille a, lui aussi, organisé une petite manifestation. En l'absence de M. le Maire, le président a présenté à M. Assognion, secrétaire général, les revendications suivantes :

Revendications générales. — 1° Journée entière en cas de maladie, avec l'adjonction suivante : Nomination d'une Commission de surveillance nommée mi-partie par l'Administration municipale et mi-partie par le personnel ;

2° Que tout le personnel soit assuré en cas où il surviendrait un accident assez conséquent ;

3° Que tout le personnel participe à la Caisse des retraites ;

4° Augmentation générale pour tout le personnel municipal.

Revendications particulières par services. — 1° Augmentation de salaire pour le service des travaux (cantonniers), suivant leurs années de service, ce personnel restant toujours au même salaire ;

2° Jardiniers. Salaire minimum : 4 fr. 25; bûcherons; 5 francs par jour au long de l'année; balayeurs: 2 fr. 25 par jour au lieu de 2 francs; balayeurs: 2 fr. 50 par jour au lieu de 2 fr. 25. Travail du dimanche : journée entière au lieu d'une demi-journée payée actuellement ;

3° Pavage : ouvriers et manœuvres, augmentation de salaire ;

4° Postiers : augmentation de salaire ;

5° Cimetières : augmentation de salaire : bûcherons, 5 francs par jour ; fossoyeurs, 6 francs par jour; hommes de chemin, 4 fr. 60 c. par jour ;

6° Par suite de décès ou de départ, s'il y a des places avantageuses de libres, penser au personnel en cours, au lieu d'y mettre de suite de nouveaux rentrants ;

7° Femmes employées dans les cantines scolaires, cuisines et écoles. Demande d'être traitées, en cas de maladie et d'accident au travail, comme le personnel d'hommes. Les femmes employées dans les cantines scolaires demandent à être payées au long d'un an, au lieu de 9 mois et demi, comme actuellement; qu'on les occupe pendant les vacances au nettoyage des écoles au lieu de prendre des étrangères au personnel municipal. L'administration y trouverait son avantage.

Nous tenons à vous faire remarquer, Monsieur le Maire, que notre demande d'augmentation est légitime, d'autant plus que nous autres, nous ne sommes pas assujettis à des gratifications, comme certains services municipaux.

Comme nous avons appris aussi, Monsieur le Maire, que l'administration municipale avait élaboré, d'accord avec l'Amicale des Employés de mairie, un règlement leur donnant certaines satisfactions, mais qui n'est applicable qu'aux employés, et qu'il existait un règlement spécial pour les services de l'octroi et de la police, nous avons l'honneur de vous demander s'il ne pourrait pas être élaboré aussi un règlement spécial pour les travailleurs municipaux, les garantissant au point de vue de leur emploi, comme il existe pour les services cités ci-dessus.

Cette journée s'est terminée très joyeusement. C'est en effet par un concert qui eut lieu à l'Union de Lille, qu'on a clôturé le 1er Mai.

A Roubaix

Très calme a été cette journée du 1er mai, faite si mouvementée parce que liée avec animation par la population ouvrière. Hier, en plus des sans-travail et des grévistes coupeurs-singeurs, s'ajoutait à peine si l'on comptait 500 chômeurs décidés à célébrer la fête du travail.

A midi, en présence d'une foule immense, massée sur les trottoirs, encadré par d'importantes forces de police, un cortège d'un millier de personnes a quitté la Bourse du Travail, boulevard de Belfort, pour se rendre au cimetière.

Le cortège se composait de la fanfare « La Paix », des porteurs des multiples couronnes offertes par les organisations ouvrières; des candidats socialistes aux élections municipales ; des différents syndicats précédés de leurs bannières écarlates.

Au cimetière, devant le monument des victimes du travail, des discours furent prononcés par MM. Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat Textile, et Adolphe Denaisieux, secrétaire de la Bourse du Travail M. Julea Guesde, député du Nord, était présent à la cérémonie.

Dans le bassin houiller
DU PAS-DE-CALAIS

Le 1er mai dans les localités où les mineurs abandonnèrent le travail fut célébré dans le plus grand calme. La population ouvrière suivit avec intérêt les réjouissances organisées par les municipalités, ce qui donna les allures d'une fête populaire à ce jour que troublèrent autrefois de bruyantes manifestations.

Voici, quant aux descentes dans les mines, des renseignements qui soulignent la remarque faite le 1l mars lors de la manifestation de la grève de 24 heures, à savoir que les ouvriers de la partie ouest montrent peu d'empressement à obéir aux mots d'ordre syndicaux, tandis que ceux de la région Est les écoutent avec discipline.

Ouest: travail complet aux mines de Bruay, Ferfay, La Clarence, Ligny. Travail presque complet aux Mines de Nœux, Béthune et Marles.

Est : Dans l'ensemble formé par les compagnies de Lens, Liévin, Dourges, Courrières, Ostricourt, Drocourt, Meurchin, Carvin, on trouve un faible dixième du personnel au travail.

A LENS

Le mardi 30 avril, une retraite aux flambeaux, partie de la Grande-Place, précédée de la Fanfare Ouvrière Municipale, parcourut l'itinéraire suivant : rues de Lille, d'Annay, Emile-Zola, Decrombecque, boulevard des Ecoles, rues Edouard-Bollaert, de Liévin, de la Poix, Thiers, de la Gare, pour finir place de la République où eut lieu un bal populaire.

Le 1er mai, les indigents reçurent des secours par les soins du Bureau de Bienfaisance.

A 11 heures et demie, M. Basly, député-maire, entouré de conseillers municipaux, reçut la délégation des cheminots présentée par M. Lecuyer et celle des mineurs présentée par M. Gillet, président de l'Union des Syndicats Ouvriers du Pas-de-Calais.

Un cortège, précédé de la Fanfare Ouvrière municipale, se rendit à la Maison Syndicale où se tint une conférence à laquelle prirent la parole MM. Basly, Mafé, Cordier, Gillet qui traitèrent des revendications des mineurs et Lecuyer, qui énonça les desiderata des cheminots.

A 3 heures, place de la République, une partie de balle mit aux prises Lens (Simon-Steffe) et Denain (Alliés).

A 4 heures, la Régénératrice se produisit dans des mouvements d'ensemble, spéciaux et appareils.

A 5 heures s'éleva dans les airs un ballon que suivirent des yeux de nombreux curieux.

A 6 heures la Fanfare Ouvrière Municipale donna un concert place de la République.

A 9 heures, un bal populaire égaya la jeunesse.

A LIÉVIN

Mardi 30 avril, la municipalité fit procéder à une distribution supplémentaire de secours aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance. A 8 heures, la Fanfare Municipale donna concert Place Lamartine. A 9 heures et demie, une retraite aux flambeaux organisée par les sociétés locales parcourut l'itinéraire suivant : place Lamartine, rues Victor-Hugo, François-Courtin, Montgolfier, Abreguin, Saint-Amé, de Lens, place de la Gare, du Tramway, rues J.-B.-Defernez, Hoche, Antoine-Billy, Faidherbe.

M. Lamendin, député-maire, et la municipalité reçurent, à 10 heures, les délégations ouvrières.

A midi eut lieu, à l'arrêt du N° 3 de Liévin, la réception de M. Macquart, avocat, qui prit la parole dans une conférence, salle de la mairie.

A 3 heures, une troupe donna une représentation gratuite de « Miss-Helyett ».

La tête foraine installée place Gambetta reçut, l'après-midi, et dans la soirée, quantité de visiteurs.

⁂

Dans la plupart des communes des délégations ouvrières remirent aux municipalités leurs cahiers de revendications, des orateurs syndicalistes et socialistes prirent la parole dans les meetings.

Tout, comme nous le disons plus haut, se passe dans le calme.

A PARIS

La grève des écoliers a été très limitée. M. Saint-Venant, de Lille, est allé porté « la bonne parole » aux parisiens.

Un meeting a eu lieu hier matin, à la Bourse du Travail — 3,000 auditeurs y assistaient ; Delpech, de l'Union des syndicats de la Seine y prit la parole. Onze autres réunions de quartier et 15 meetings en banlieue ont eu lieu simultanément. Tous se sont terminés par le vote de cet ordre du jour :

» Les travailleurs, réunis le 1er mai,

» Constatent que, par le maintien des détenus pour délit d'action syndicale, de presse ou de parole, nos gouvernants témoignent une amnistie spéciale, puisqu'ils ne craignent pas de libérer des condamnés pour outrages aux mœurs et qu'ils se refusent à faire bénéficier d'une amnistie les délitants politiques,

» S'élèvent contre le rôle du gouvernement dans les grèves ;

» S'affirment résolus à arracher au patronat la diminution des heures de travail, la semaine anglaise, des salaires permettant de vivre ;

» Décident de mener une action énergique contre l'exploitation sous toutes ses formes;

Se séparant aux cris de : Vive l'organisation syndicale ! Vive la C. G. T. ! »

Les deux corporations où le chômage est le plus appréciable sont la Fédération du bâtiment et les chauffeurs de taxi-autos. Ceux-ci ont tenu hier matin une réunion rue Cayé à Levallois, réunion au cours de laquelle MM. Fianoette et Mazerand ont pris la parole.

A deux heures et demie, se sont ouverts les deux meetings organisés au manège St-Paul et à la Maison de la Fédération. Dix mille syndicalistes y assistent. On remarque aux abords des deux salles d'importantes forces de police prêtes à intervenir, le cas échéant.

Savoie, de l'Union des Syndicats à Saint-Denis, de la C. G. T. ; Saint-Venant, de Lille; Borghi, de Bologna (Italie), ont pris la parole au manège Saint-Paul. Delpech, de l'Union des Syndicats; Hervier, de Bourges; Coullier, de Saint-Nazaire, ont parlé rue Grange-aux-Belles.

Tous ont surtout insisté sur les avantages de la semaine anglaise pour les ouvriers.

Les mineurs déclarent qu'ils tenteront le soir leur manifestation de la place Vendôme, malgré l'interdiction de la police, mais qu'il leur suffira, pour être satisfaits, que les ouvriers se répandent sur les boulevards.

Le chômage scolaire des enfants syndicalistes est resté très limité. On ne s'en est aperçu que dans les écoles de la périphérie. L'après-midi, on a distribué à la C. G. T. des images à ces enfants.

Dans les Départements

Bordeaux, le 1er mai.

Le 1er Mai est pour ainsi dire passé ici à l'état de tradition. Cette année, le nombre des chômeurs, parmi lesquels les sans-travail habituels, est évalué à environ 2.000 seulement.

Les manufactures des tabacs et celles d'allumettes chôment comme tous les ans.

Les mesures d'ordre habituelles ont été prises.

Troyes, le 1er mai.

La matinée a été calme, il n'y a pas eu de chômage.

On annonce deux réunions publiques pour ce soir.

Marseille, le 1er mai.

La matinée du 1er Mai s'est déroulée dans le plus grand calme.

Une certaine animation règne toutefois autour de la Bourse du Travail, où de nombreux Syndicats tiennent des réunions corporatives en vue du meeting qui aura lieu cet après-midi. Un délégué de la C. G. T. et divers délégués des organisations ouvrières y prendront la parole.

En prévision des manifestations, un service d'ordre discret a été organisé autour de la Bourse du Travail. Les chômeurs sont peu nombreux, sauf dans quelques usines d'huile et certains établissements métallurgiques.

Sur les quais et dans les docks, la manipulation des marchandises se fait comme d'habitude.

On ne signale aucun incident.

Lyon, le 1er mai.

La matinée est très calme et le chômage très restreint.

Ce sont surtout des ouvriers du bâtiment qui assistent aux réunions organisées dans les différents quartiers.

A la Bourse du Travail, on a arboré les drapeaux rouges des Syndicats.

Une manifestation est projetée pour cet après-midi.

Les manifestants ont l'intention de parcourir les principales rues du centre.

Lorient, le 1er mai.

Mille ouvriers, dont trois cents dockers grévistes et les menuisiers qui viennent de déclarer la grève, ont assisté ce matin à la conférence donnée par M. Yvetot, délégué de la C. G. T., dans la Salle des Fêtes.

A l'issue de la réunion, un cortège a parcouru la ville, précédé des bannières syndicales et encadré par les agents.

Des « Hou ! Hou ! » ont été poussés par les manifestants devant les chantiers de charbon.

Il n'y a pas eu d'autre incident.

Nantes, le 1er mai.

Le nombre des chômeurs, à Nantes, atteint 4.000, soit 1/5 de la population ouvrière.

Les métallurgistes en forment le principal contingent.

Un millier d'ouvriers ont assisté ce matin, à la Bourse du Travail, à une conférence de M. Quillent, délégué de la C. G. T.

Un cortège a ensuite parcouru la ville au chant de l'« Internationale ».

Les manifestants portaient des pancartes révolutionnaires.

L'ordre, cependant, n'a pas été troublé.

Rive-de-Gier, le 1er mai.

Une cartouche de dynamite a été trouvée la nuit dernière, à Assailly, près Lorette, sur une des fenêtres de la maison habitée par M. Gandin, ingénieur de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

On croit à une vengeance d'ouvrier congédié.

Parti Républicain radical et radical-socialiste de France

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'attention du bureau du Comité exécutif a été appelée sur des combinaisons qui se préparaient, dans un certain nombre de départements, sous le couvert d'une pseudo-représentation proportionnelle, en vue des prochaines élections municipales.

Après examen de la question, il a été d'avis qu'en principe il serait désirable que les radicaux et radicaux-socialistes allassent à la bataille avec leur programme et leur liste partout où ils peuvent le faire dans des conditions normales et avec chances de succès, sans perdre de vue les considérations supérieures d'union républicaine.

Dans les localités où cette tactique ne paraîtrait pas possible, des alliances sont à envisager et même à encourager ; mais il va de soi que ces ententes électorales doivent surtout avoir pour but de combattre les réactionnaires et de les évincer des mairies.

Les alliés naturels des radicaux et radicaux-socialistes sont les républicains de gauche et les républicains-socialistes. Toutefois, il n'y aurait pas lieu de proscrire tout accord avec les socialistes unifiés dans les villes où ces derniers se sont montrés fidèles au bloc de gauche.

Ce qu'il n'est possible d'admettre sous aucun prétexte, ce sont des compromis avec les partis de droite.

Si de telles coalitions venaient à se produire, elles jetteraient le trouble dans l'opinion publique et, loin de permettre de classer les partis, ne feraient que provoquer leur déclassement. Or, au moment où le parti radical et radical-socialiste se dispose à faire un grand effort d'organisation, ce serait risquer de le compromettre que de se prêter à de semblables mélanges.

En résumé, les comités et les membres du parti ne sauraient, sans enfreindre le règlement et s'exposer à ses sanctions, accepter de faire liste commune avec des réactionnaires. Des RÉPUBLICAINS ne peuvent s'unir qu'à D'AUTRES RÉPUBLICAINS.

Pour l'Aviation militaire

A LILLE

Sommes reçues à la Mairie :

M. Gustave Olivier, rue des Fossés, 30 bis, 2 fr. — M. Torchon, secrétaire de la Fanfare du Commerce, rue Léon-Gambetta, 82 (produit d'une quête faite dans le quartier St-Maurice-St-Sauveur, le 21 avril 1912. 25.20.

Guerre aux Bandits !

CE N'ÉTAIT PAS GARNIER

La paisible ville de Herve, en Belgique, a été, mardi, secouée par une grosse émotion, la présence de Garnier, le redoutable complice de Bonnot y était signalée.

Deux automobilistes, descendus chez Mme Parisis-Lejeune, épicière, rue de la Station, y laissaient l'emplette d'un sachet de poivre qu'ils payaient 50 centimes.

Le receveur intérimaire des contributions, qui se trouve en pension chez Parisis, vit les acheteurs d'une cuisine où il déjeunait et jugea leurs allures louches.

Croyant reconnaître dans l'un des deux hommes, le trop fameux Garnier, il fit prévenir la gendarmerie et prit le signalement de l'auto grise qui emportait les étrangers.

Le commandant de gendarmerie et M. Rapaille, garde champêtre de Battice, ouvrirent une enquête et soumirent au receveur des photographies du bandit, dans lesquelles il ne reconnut pas l'un des occupants de l'auto grise.

La gendarmerie de Dison et la police de Verviers furent prévenues, mais n'aperçurent pas les pseudo-bandits.

Vers midi, l'auto grise est repassée à Herve et l'on a pu prendre son numéro: 19457.

Inutile de dire que l'on croit, avec raison, à une fausse alerte.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La perte du « Texas »

L'Aurore, M. Maxime Vuillaume :

« Le désastre du « Texas » est un cruel avertissement. La diplomatie européenne est-elle donc si impuissante, et faut-il croire que le conflit italo-turc, source de périls que nous ne laissons encore qu'entrevoir, va s'éterniser ? La Turquie, au fond, ne fait que se défendre. Elle ne peut même pas ne pas se défendre, à moins d'ouvrir elle-même toutes grandes les portes du détroit, et, par elles, le chemin de Constantinople. Si l'on laissait remonter la responsabilité du désastre du paquebot américain — il est américain, paraît-il — à l'un des belligérants, ce n'est certainement pas la Turquie que l'on serait en droit d'accuser. »

La Petite République, éditorial :

« Le « Texas », on le verra, appartenait à une compagnie américaine, et voilà par conséquent les acutres qui, pendant que les belligérants demeurent l'arme au pied, sont les premiers à cruellement pâtir de la interminable guerre italo-turque.

« Souhaitons du moins que la catastrophe, si déplorable, ait cet heureux résultat de fortifier l'action diplomatique des grandes puissances en vue de mettre fin à un conflit sans gloire pour la Turquie et pour l'Italie, dangereux pour la paix européenne, ruineux pour le commerce de toutes les nations. »

CONTES ET NOUVELLES

LE MYSTÉRIEUX DÉCAPITÉ

— Avant de vous les donner, me permettrez-vous, monsieur, deux questions ? Le dentiste a-t-il répondu et les banquiers Coutt ont-ils examiné l'écriture de sir Anthony Gyde ?

— Le dentiste est absent et ne peut pas être rappelé, répondit le directeur. Quant aux banquiers, voici : sir Anthony s'est rendu dans leurs bureaux, a signé un reçu pour la remise des bijoux de sa femme; ce reçu a été confié au directeur qui a livré lui-même les bijoux.

Le reçu était tout préparé et sir Anthony le donna d'abord à un employé qui le connaissait parfaitement bien. Cet employé lui demanda s'il désirait voir le directeur en personne. Sir Anthony répondit que non et qu'il était pressé. Cet homme, qui est un des principaux clercs, est tout prêt à jurer sur la Bible que c'est bien sir Anthony Gyde qui a signé le reçu. Le chef-caissier prit le reçu des mains du directeur et le classa. Il y a quelques heures, sur notre prière, il l'a repris et examiné : il dit qu'il est certain qu'il est bien de l'écriture de sir Anthony, mais qu'il y a cependant quelque chose qui le trappe... Ce n'est pas un faux, il en est certain, mais tout de même il y trouve une étrange et presque imperceptible modification de l'écriture habituelle de sir Anthony Gyde.

Il ajoute qu'il paierait un chèque sur cette signature sans un moment d'hésitation. Vous savez que les taussaires imitent servilement et que c'est leur application même qui les vend. Personne n'écrit deux fois de la même manière. Eh bien, ce reçu n'est pas du tout une imitation servile de l'écriture de sir Anthony; l'écriture y est coulante et aisée. Mais tout de même le caissier y voit quelque chose d'étrange. Il semblerait qu'au moment où Gyde a écrit cela, il était dans un état d'esprit tout autre que d'habitude. Je crois comprendre ce que veut dire le chef caissier. Il est, comme tous ses collègues, merveilleusement entraîné à scruter les signatures et ils arrivent à pouvoir dire si leur client est content ou non, plein d'espoir, abattu, ou soucieux, ou inquiet, selon la signature qu'il leur donne.

Donc Gyde devait être en proie à une forte émotion lorsqu'il signa le reçu. C'est l'opinion du caissier principal et nous nous doutons des causes de cette émotion.

Freyberger écouta très attentivement, puis il exposa le résultat de ses propres investigations.

Il dit que Gyde s'était fait conduire dans la rue Howland, avait montré une lettre de Kolbecker dont il avait occupé la chambre, que ce Kolbecker était allé en Cumberland, mais avait conservé sa chambre dont il envoyait régulièrement le loyer par la poste.

— J'ai pu me procurer l'enveloppe de son dernier envoi, dit Freyberger en sortant son portefeuille.

— Faites voir, dit le directeur.

Il y jeta un coup d'œil et parut tout de suite fort intéressé.

— Le commissaire de Carlisle m'a envoyé les lettres de menaces de Klein, dit-il. Elles sont arrivées il n'y a pas une heure, et je puis dire tout de suite que l'écriture de Kolbecker et celle de Klein sont identiques. Vous allez vous en rendre compte.

Il compara lui-même les deux pièces, puis les passa aux assistants. Aucun doute n'était possible : Kolbecker et Klein étaient une seule et même personne, car il n'y a pas d'exemple au monde de deux écritures identiques au point d'être parfaitement superposables comme l'étaient les mêmes mots des deux documents.

— Gyde, dit l'inspecteur Frost, dut avoir contraint sa victime à écrire cette lettre de présentation à ce propriétaire. Il était probablement résolu à tuer Klein et se préoccupait de l'endroit où il se cacherait pendant la nuit. Il ne pouvait songer à rester toute la nuit chez lui où il pouvait être arrêté d'un moment à l'autre.

— Et cependant, dit Freyberger, il s'est rendu le lendemain matin chez ses banquiers, acte également dangereux.

— Ce qui m'étonne, dit l'inspecteur Derrhurst, c'est qu'il soit même allé chez lui une minute. Nous savons qu'il avait ses bijoux avec lui en revenant de voyage, il lui aurait été très facile d'envoyer ses domestiques et ses bagages en avant en annonçant qu'il ne rentrerait que dans la nuit, et il aurait disparu...

— S'il avait agi ainsi, dit Freyberger, le valet Leloir serait encore en vie et nous mort de peur.

— Il y eut un long silence.

— Reste cette lettre trouvée chez Gyde, dit l'inspecteur Longice n'est pas celle de Klein, car celui-ci n'avait pas de barbe. Nous savons d'autre part que l'armoire où elle a été trouvée était vide la veille. On a dû l'y placer pendant la nuit; donc elle a pu être mise là soit par Gyde, soit par son valet, car eux seuls sont entrés dans cette pièce.

Nous savons qu'un crime a été commis à Bleucarn par Gyde. Il n'y a là aucun doute. Il y a une douzaine de témoins qui ont vu le corps de Klein. Gyde a été vu sur la route du cottage de Klein. On l'a vu y entrer, on l'a vu en sortir... Alors, Gyde a-t-il apporté à Londres deux têtes, celles de Klein et celle qu'on a retrouvée ?

Il y eut un autre long silence.

Puis Freyberger raconta sa découverte des morceaux de marbre et ce qu'il en avait fait.

— J'ai agi sous ma propre responsabilité, dit-il, sachant combien le temps est précieux. Demain nous saurons ce que représente ce marbre.

— Vous avez très bien fait, dit le directeur. En an cas comme celui-ci qui paraît si embrouillé, la vérité apparaît souvent par lambeaux, et il ne faut rien négliger. Un des points qui me frappent le plus, c'est cette science anatomique, cette dextérité de main dont a parlé le professeur Salt.

Un directeur s'arrête, car on avait frappé à la porte; un agent entra et remit un pli au chef.

— Ah, reprit-il en déployant les papiers, voici le rapport médical sur le corps trouvé dans le cottage de Klein :

« Corps d'un homme bien nourri et vigoureux, habillé de gris. Vêtements coupés par un ciseau, mais aucune blessure apparente sur le corps. Tête sectionnée évidemment par un habile anatomiste... » Ah ! « Ligaments très bien divisés. Première vertèbre parfaitement contournée... »

Ceci, messieurs, loin d'éclairer le problème, paraît l'obscurcir encore davantage...

Il s'arrêta un moment, puis reprit : ... « Nous sommes sûrs que hier soir Gyde s'est rendu chez un homme nommé Klein. Il est resté une heure chez lui et en est ressorti avec un sac noir à la main. Un jeune garçon a tout le temps aun regard fixé sur le cottage. Très peu de temps après le départ de Gyde, il jette un coup d'œil à l'intérieur et aperçoit Klein étendu par terre et privé de tête. Tout cela réuni indique bien que deux hommes seulement ont pris part au drame : Gyde et Klein.

— Ne serait-il pas possible qu'un troisième personnage fût caché dans une autre pièce du cottage ? dit l'inspecteur Long.

— Cela paraît bien improbable, riposte l'inspecteur Derrhurst, car nous ne saurions que faire de ce troisième personnage... Le nœud de l'affaire est ceci : Gyde tue Klein et le décapite. La tête trouvée dans l'armoire de Gyde est bien celle de Klein d'après les descriptions des sections faites par les deux médecins légistes. Cette tête s'ajuste à ce corps... Très bien, mais ce n'est pas la tête de Klein, car Klein ne portait point de barbe et cette tête en a !

Nous pouvons dire maintenant, presque avec certitude, que Klein n'a pas été assassiné et que la réelle victime est un homme qui ressemble extraordinairement à Gyde, le meurtrier présumé. De plus, quelques personnes affirment même que la tête est celle de Gyde.

En tous cas, je suis d'accord avec vous, monsieur, sur ceci : la tête trouvée à Londres et le corps trouvé en Cumberland sont deux parts d'un seul et même individu.

D'autre part, nous savons que cet Anthony Gyde sortit de chez Klein, revint à son château, prit le train pour Londres, arriva à Londres, y fut vu et reconnu par plusieurs personnes; donc il est vivant. Nous savons qu'un homme qui lui ressemble a été tué, un homme qui ne doit pas être Klein, mais nous savons qu'un motif de haine pouvant exister entre Gyde et Klein : cette affaire de chantage. Pourquoi donc cet Anthony a-t-il tué un autre personnage ?

— Et pourquoi, lança Freyberger, pourquoi ces lettres de menaces abandonnées dans le cottage ? Nous croirions volontiers qu'un novice seul a pu être capable d'une telle précision, un tel sang-froid, que nous ne pouvons plus supposer que son auteur n'ait plus pensé à ces lettres qui le désignaient. Puis-je dire mon avis, monsieur le directeur ?

H. DE VERE STACPOOLE,

(Traduit de l'anglais par M. Michel EPUY)

(La suite jeudi prochain.)

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Les Élections Municipales

A LILLE

A la municipalité sortante

Finances. Où a passé l'argent

Nos municipaux sortants prétendent que sans impôts nouveaux ils firent de mirifiques choses. Tout d'abord, il n'est pas vrai qu'ils n'aient pas augmenté les contributions communales. En fait, ils ont mis 16 centimes additionnels en plus, c'est-à-dire qu'ils ont demandé par an 600.000 francs de plus à la poche des contribuables. Cela fait, de 1903 à 1911, près de 6 millions de francs. Les recettes de 1911 dépassent les recettes de 1903 de près de 800.000 francs, soit près de 8 millions touchés en plus en huit ans par la municipalité Ch. Delesalle que par la municipalité précédente. Qu'ont fait M. Delesalle et ses amis de ces 8 millions ? Ils les ont tout entiers engloutis sur la place du Théâtre ! Les autres quartiers n'en ont rien eu.

⁂

Les Promesses de la Municipalité DE M. Ch. DELESALLE

Finances. — La municipalité de M. Charles Delesalle a mis près de 700.000 francs d'impôts nouveaux sur les contribuables lillois. Elle leur a donc pris près de six millions pendant les huit années de son administration.

Elle avait promis de ne mettre aucun impôt nouveau.

Travaux d'hygiène et de salubrité. — La municipalité de M. Charles Delesalle avait promis de donner à la population de Nouvelles eaux potables, de l'air, et de la lumière aux quartiers populeux, par des travaux d'assainissement, et la construction de maisons ouvrières salubres.

Elle n'a rien fait !

Dénatalement. — La municipalité de M. Charles Delesalle avait promis le dénatalement réclamé par toute la population.

Elle n'a rien fait !

Propreté publique. — La municipalité de M. Charles Delesalle qui, critiquant ceux qui l'avaient précédée à l'Hôtel de Ville, avait promis monts et merveilles en ce qui concerne le balayage, l'entretien des rues et la propreté publique, n'est arrivée par son imprévoyance qu'à acculer la ville à payer 700.000 francs de plus à l'entrepreneur du balayage, sans obtenir d'autres résultats que précédemment.

Tramways. — La municipalité de M. Charles Delesalle a promis d'améliorer le service des Tramways. Au lieu de multiplier les voitures, d'augmenter la rapidité du service, elle a accepté le service des remorques, qui sont de grands inconvénients pour les voyageurs et les employés, et fait de la place de Tourcoing, un dépôt de voitures.

Elle a manqué à ses promesses.

La municipalité de M. Charles Delesalle se vante d'avoir dépensé de l'argent pour les Ecoles, les Cantines scolaires, l'Assistance publique, mais elle n'a fait que commner, sans oser, ou sans pouvoir le défaire, ce que la municipalité radicale et socialiste avait établi ou préparé.

Lillois, méditez et jugez !

⁂

Le scrutin ouvert à 7 heures

Le maire de Lille informe les électeurs que par modification à l'arrêté du 15 avril, le scrutin pour les élections municipales du 5 mai prochain, s'ouvrira dans la ville de Lille, à 7 heures du matin, et sera clos à 6 heures du soir.

Les électeurs inscrits qui n'auraient pas reçu leur carte électorale peuvent la réclamer à la mairie, bureau des élections.

A cet effet, ce bureau restera ouvert tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 heures à 10 heures du soir ; le dimanche 5 mai, sans interruption, de 7 heures du matin à 10 heures du soir.

AMONS-EN-BARŒUL

Comité « La Fraternité » fondé le 4 septembre 1907

Parti Radical et Radical-Socialiste DE FRANCE

(Section de Mons-en-Barœul)

Citoyens,

Nous sommes partisans d'une réforme électorale.

Nous venons, en hommes dévoués et sincèrement désintéressés, solliciter vos suffrages républicains aux élections municipales du 5 mai prochain.

Au point de vue politique, nous nous réclamons du parti radical et radical-socialiste. Si nous sommes les ennemis déclarés des partis réactionnaires, nous le sommes également du parti révolutionnaire-collectiviste. Nous répudions énergiquement leurs doctrines dangereuses et subversives qui ne tendent rien moins qu'à la suppression de la propriété individuelle, de l'armée et de la patrie.

Au point de vue communal, nous nous efforcerons de réaliser les réformes suivantes.

Point de délibérations secrètes prises dans des réunions préparatoires faites en dehors de la mairie, mais le grand jour de la discussion dans la salle des séances même, laissant à chaque conseiller la liberté de son opinion.

Budget communal. — Etude d'une répartition plus équitable des charges des contribuables. Un tableau semestriel des dépenses affiché dans la mairie permettra à chaque contribuable de se rendre compte que pas un centime n'aura été dépensé sans en connaître sa destination exacte.

Hygiène et voirie. — Application stricte de la loi du 15 février 1902. Amélioration et augmentation de l'éclairage. Réglementation du nettoyage et de l'entretien de toutes les rues de la commune.

Enseignement. — Les écoles seront l'objet de toute notre sollicitude. Nous ne négligerons rien pour placer les élèves dans les meilleures conditions matérielles possibles, compatibles avec la situation budgétaire.

Le crédit affecté pour la récompense des élèves ayant obtenu le certificat d'études sera strictement réservé aux candidats et aux maîtres qui les accompagneront pendant le voyage à Dunkerque.

Subventions à toutes les sociétés de secours mutuels, de musique et de tir.

Fêtes. — Organisations de fêtes dans tous les quartiers, afin de favoriser le petit commerce et principalement dans les quartiers populeux et délaissés de l'An 40 et des Guinguettes.

Electeurs,

Si vous nous jugez dignes de votre confiance, voiez pour la liste entière des radicaux et radicaux-socialistes, car en barrant la route à la réaction et au collectivisme, vous amènerez le triomphe de la République démocratique et sociale.

Vive la République ! Vive Mons-en-Barœul !

Les candidats : E. Brame, ancien adjoint au maire ; E. Alzingre, ancien mineur ; Emile Blanquart, ancien boulanger ; A. Barbot, électricien ; H. Bernard, employé ; F. Cosnguet, ancien commerçant ; J. Delmer, journalier ; Auguste Delbecq, menuisier ; D. Delporte, cimentier ; L. Empis, ancien colporteur ; E.-J. Fremaux, ancien conseiller ; L. Gallet, ajusteur-verrier ; K. Gauthier, employé au chemin de fer ; A. Grimonprez, employé ; P. Jean, ingénieur ; J.-Bté Lemaire, ouvrier aux tramways ; A. Leclercq, ajusteur ; A. Mercier, ouvrier au chemin de fer ; G. Moroval, comptable ; A. Poutet, chaudronnier ; D. Prudence, tonnelier ; H. Spist, graisseur ; L. Tourner, employé.